

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

N°: 500-

Partie demanderesse

- c. -

Partie défenderesse

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR CONSENTEMENT SUITE À UN RÈGLEMENT

Les parties demandent au greffier d'inscrire la demande de divorce, la demande de séparation de corps ou la demande de dissolution de l'union civile pour homologation d'une entente finale, malgré :

la transmission par la partie défenderesse d'une réponse à l'assignation;

ET/OU

la dénonciation, par la partie défenderesse, de ses moyens de défense au protocole de l'instance.

Les parties joignent à la présente demande d'inscription sur consentement le projet d'accord, leurs pièces ainsi que leurs déclarations sous serment détaillées.*

Montréal, le _____.

Montréal, le _____.

Cabinet : _____
Avocats de la partie demanderesse

Cabinet : _____
Avocats de la partie défenderesse

***Toutes les pièces demandées doivent être jointes à la présente demande; la demande seule ne suffit pas pour enclencher le processus de traitement pour les services judiciaires du palais de justice de Montréal.**